

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02794 Numéro SIREN : 539 694 844 Nom ou dénomination : SENEK

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2019 sous le numéro de dépôt 7047



20190070472018

DATE DEPOT : 08/02/2019

N° DE DEPOT : 7047

N° GESTION : 2012B02794

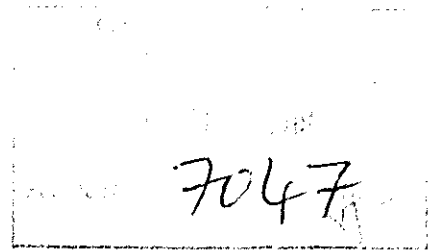
N° SIREN : 539694844

DENOMINATION : SENEK

ADRESSE : 38 rue Blomet 75015 Paris

MILLESIME : 2018

SENEK
Société par actions simplifiée
au capital de 55 201 €
Siège social : 38, rue Blomet
75015 PARIS
539 694 844 RCS PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2019

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2018**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 397 416,73 € de la façon suivante :

- Au report à nouveau débiteur : 397 416,73 €

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Jean-Pierre DAIRE
SAS au Capital de 16500 €
10, rue Georges Potié
59120 LOOS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels- Exercice clos le 31 Juillet 2018

certifié conforme
Uccet

S.A.S SENEK

38, Rue Blomet

75015 PARIS

CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Jean-Pierre DAIRE
SAS au Capital de 16500 €
10, rue Georges Potié
59120 LOOS

SAS SENEK

38 RUE BLOMET

75015 PARIS

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 2 janvier 2012, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SENEK relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Août 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à LOOS, le 7 Décembre 2018

Le Commissaire aux Comptes Inscrit

Jean-Pierre DAIRE

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS SENEK		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 38 rue BLCMET 75015 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 3 9 6 9 4 8 4 4 0 0 0 1 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 31/07/2018				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 000	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	211 052	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	149 169	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	1 750 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BII	BI	2 489	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 115 711	308 219	1 807 492
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	243 799	
		Autres créances (3)	BZ	CA	181 344	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	100 000	
Disponibilités		CF	CG	2 788 486		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 019		
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 319 649		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	5 435 360	308 219	5 127 141
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CP	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SENEK		Néant ☐ *		
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 55 201)	DA	55 201	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 608 285	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 382	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DII	(1 481 908)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	397 416	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	585 376
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 334 800	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 252 265	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	65 317	
	Dettes fiscales et sociales	DY	889 145	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	235	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 541 764	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 127 141	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 790 336	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SENEK		Exercice N		Néant ☐				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 062 892	FH		FI	1 062 892	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 062 892	FK		FL	1 062 892	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	366 972	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 429 889
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	428 652	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 026	
	Salaires et traitements*					FY	498 500	
	Charges sociales (10)					FZ	206 663	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	61 283
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	5 803	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 216 929
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	212 959	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	50 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	51 800	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	35 820	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	35 820	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	15 980	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	228 940	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SENEK		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	23 898	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	23 898	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIHH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	23 898	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIHJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIHK	(144 578)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIHL	1 505 588	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIHM	1 108 171	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIHN	397 416	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIHO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	IIHY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIG	23 898
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIHP	
		- Crédit-bail immobilier	IIHQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIHH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IIIJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIIK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IIIX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IIIC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IIID	
	(9) Dont transferts de charges	IIAI	366 972	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	IIA2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	IIA3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	IIA4	5 606	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			23 898	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres produits d'exploitation			23 898	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETATS FINANCIERS

2018

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Annexe
SENEK.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SENEK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2018, dont le total est de 5 127 141 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste dégageant un bénéfice de 397 417 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant du CICE est de 1 714 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 052			214 052
Immobilisations incorporelles	214 052			214 052
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 870	13 352		22 222
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 434	1 514		126 948
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	134 304	14 866		149 170
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 750 000			1 750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 442	48		2 490
Immobilisations financières	1 752 442	48		1 752 490
ACTIF IMMOBILISE	2 100 798	14 914		2 115 712

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports		14 866	48	14 914
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 866	48	14 914

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	13 757	100,00	411 774
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	1 218 648	100,00	678 077
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	182 105	28 947		211 052
Immobilisations incorporelles	182 105	28 947		211 052
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	5 672	3 525		9 196
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 159	28 812		87 971
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	64 831	32 336		97 167
ACTIF IMMOBILISE	246 936	61 284		308 220

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 433 652 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 490		2 490
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	243 800	243 800	
Autres	181 344	181 344	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 019	6 019	
Total	433 652	431 163	2 490

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	25 612
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	17
Total	25 629

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 55 201,00 € décomposé en 55 201 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Une réduction et une augmentation de capital sont intervenus au cours de l'exercice.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détenion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SCA ALTUR INVESTISSEMENT 75008 PARIS	10,81	5 969,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LECAT Hervé 92190 MEUDON	82,65	45 629,00

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 541 764 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 334 800	583 372	1 537 142	214 286
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 318	65 318		
Dettes fiscales et sociales	889 146	889 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 252 500	1 252 500		
Produits constatés d'avance				
Total	4 541 764	2 790 336	1 537 142	214 286

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

602 286

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUES	3 696
INT COURUS SUR EMPRUNTS	5 086
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	53 079
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	3 867
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	22 060
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 607
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	2 029
FORMATION CONTINUE CAP	2 118
CVAE-CFE CAP	8 106
T.V.T.S CAP	275

Total**101 924**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 019		
Total	6 019		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 165 €

Honoraire des autres services : 0 €

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		23 898
Total		23 898

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		23 898
TOTAL		23 898

Remboursement de la CVAE de 2015 et 2016.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2014, la société SAS SENEK est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SENEK, 38 rue BLOMET 75015 PARIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS SFEF est entrée dans le périmètre d'intégration le 1er août 2017.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		8
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total		8

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 500 000
Autres engagements donnés	1 500 000
Total	1 500 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 65 747 €

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	63 824,00	63 824,00	63 824,00	55 201,00	55 201,00
Nombre d'actions ordinaires	63 824,00	63 824,00	63 824,00	55 201,00	55 201,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	502 150,00	878 401,75	1 053 043,37	1 258 092,03	1 062 892,03
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	171 395,57	236 673,86	320 190,94	2 089 295,97	314 122,28
Impôts sur les bénéfices	49 866,00	59 656,00	74 164,00	6 441,00	-144 578,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	120 619,27	120 847,87	150 775,89	1 985 228,69	397 416,73
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1,90	2,77	3,85	37,73	8,31
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	1,89	1,89	2,36	35,96	7,20
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	6	6	6	9	8
Montant de la masse salariale	219 771,25	382 583,44	444 241,83	522 108,21	498 500,45
Montant des sommes versées en avantages sociaux	91 813,34	181 735,71	186 879,75	215 052,42	206 663,03